



**Histoire & mesure**

**XXIV - 1 | 2009**  
**Art et mesure (2)/Varia**

---

## Mythes politiques et analyse de réseaux

La Congrégation à Paris sous la Restauration

*The French Congregation. A Network Analysis of a Political Myth*

**Matthieu Brejon de Lavergnée**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/histoiremesure/3892>

DOI : [10.4000/histoiremesure.3892](https://doi.org/10.4000/histoiremesure.3892)

ISSN : 1957-7745

### Éditeur

Éditions de l'EHESS

### Édition imprimée

Date de publication : 1 août 2009

Pagination : 157-188

ISBN : 978-2-7132-2213-9

ISSN : 0982-1783

### Référence électronique

Matthieu Brejon de Lavergnée, « Mythes politiques et analyse de réseaux », *Histoire & mesure* [En ligne], XXIV - 1 | 2009, mis en ligne le 01 août 2012, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/histoiremesure/3892> ; DOI : [10.4000/histoiremesure.3892](https://doi.org/10.4000/histoiremesure.3892)

---

**Matthieu Brejon de Lavergnée**

**Mythes politiques et analyse de réseaux.  
La Congrégation à Paris sous la Restauration**

**Résumé.** La Congrégation est un des puissants mythes politico-religieux de la France du XIX<sup>e</sup> siècle. Adepte de la conspiration, elle aurait poursuivi des menées ultraroyalistes et ultramontaines grâce à un réseau de filiales secrètes. L'une d'elles, la Société des Bonnes études, était implantée dans le Quartier latin et recrutait principalement parmi les étudiants en droit. À partir des archives de cette société étudiante, cet article se propose d'une part de dresser une sociologie des « jésuites de robe courte », d'autre part de décrire les sociabilités « ultra » des étudiants de la génération de 1820. En croisant les listes de membres de cinq associations « congréganistes », l'analyse relationnelle permet de complexifier l'image fantasmatique des jeunes gens de l'Estrapade léguée par la polémique de 1826. Il est au moins quatre profils : le médiocre, le politique, le dévot, l'intellectuel.

**Abstract. The French Congregation. A Network Analysis of a Political Myth**

The *Congregation* is one of the powerful political and religious myths of nineteenth-century France. Its members were conspiracy enthusiasts who carried out ultra-royalist and ultramontane intrigues via a secret network of provincial branches. One of these, the *Société des Bonnes études*, established in the *Latin Quarter*, recruited mainly among law students. Drawing from the *Congregation's* archives, this article tries to establish a sociology of the « Jésuites de robe courte » as they were named in derision. It describes how the 1820s student generation socialised in these « ultra » circles. Comparing the member lists of five « Congreganist » associations, network analysis makes it possible to get a more complex picture than that which has prevailed since the 1826 controversy. At least four profiles have emerged: the unconcerned, the intellectual, the devout, and the political kind.

---

\* Fondation Thiers, Institut de France-CNRS, 27 place Saint-Georges, 75 009 – Paris.  
E-mail : bdelavergnee@hotmail.com

La Congrégation est un « mythe politique » né sous la Restauration qui traverse tout le XIX<sup>e</sup> siècle, consolidé par des romanciers aussi célèbres que Stendhal (*Le Rouge et le Noir*, 1830) ou Balzac (*Le Curé de Tours*, 1832), et dont on saisit encore l'exploitation polémique dans les débats qui entourent la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905<sup>1</sup>. Il s'inscrit dans une série de mythes politico-religieux de la conspiration à l'époque moderne<sup>2</sup>. Chaque siècle eut le sien : compagnie du Saint-Sacrement au temps des dévots du XVII<sup>e</sup> siècle ; mythe jésuite qui conduit à leur suppression au XVIII<sup>e</sup> siècle et dont l'affaire de la Congrégation en 1826 est aussi un des avatars ; Opus Dei au temps des catholiques militants du pontificat de Jean-Paul II<sup>3</sup>. Parler de mythe ne revient nullement à nier l'existence de ces institutions, bien au contraire. Mais en prêtant, à tort ou à raison, des visées politiques à ces associations religieuses – visées d'autant plus perverses qu'elles sont le fait de laïcs insérés dans le monde et non de clercs<sup>4</sup> (à l'exception des jésuites, les fameux « hommes noirs » de Béranger qui ont toutefois bâti un puissant système de collèges et de congrégations<sup>5</sup>) –, leurs adversaires, dans un pays attaché à la distinction des deux pouvoirs autant qu'à ses traditions gallicanes vis-à-vis de la cour de Rome, révèlent en creux quelques unes des composantes de la culture politique française.

L'objet de cet article n'est pourtant pas, à la suite d'autres historiens, de décrypter le mythe de la Congrégation<sup>6</sup>. Les premières lignes de Montlosier fournissent le prétexte de notre propos :

« La puissance mystérieuse qui, sous le nom de Congrégation, figure aujourd'hui sur la scène du monde, me paraît aussi confuse dans sa composition que dans son

---

1. McWATTERS, K. G., 1972 ; BIRNBERG, J., 1978 ; LEROY, M., 1992a ; BERTHIER, P., 2001 ; *Journal officiel*, 1905 (14 janvier), p. 17.

2. GIRARDET, R., 1986.

3. TALLON, A., 1990 ; GUTTON, J.-P., 2004 ; PLONGERON, B., 1997 ; LEROY, M., 1992b ; CUBITT, G., 1993. Sur l'Opus Dei, la bibliographie est abondante mais encore très polémique.

4. Un exemple : une des filiales de la Congrégation était consacrée aux œuvres charitables ; ses membres, répartis en trois sections (Hôpitaux, Prisons, Instruction des Savoyards), étaient surnommés des « missionnaires laïques » (PIGNIER, A.-R., 1861, p. 53). L'affirmation d'un « apostolat des laïcs » brouille la perception de la répartition des rôles entre clergé et laïc (CHOLVY, G., 2000).

5. BÉRANGER, J.-P. (DE), 1834, tome 2, p. 209 : « Les Révérends Pères » (décembre 1819 ; CHATELLIER, L., 1987 ; COLON, D., 2003).

6. BERTIER DE SAUVIGNY, G. (DE), 1948, p. 402-407. L'auteur rappelle les quatre sens pris par le mot « congrégation » : 1° au sens strict, l'association de piété mariale fondée par le père Delpuits en 1801 ; 2° la société secrète des Chevaliers de la Foi aux menées réellement politiques ; 3° « l'entité imaginaire » créée par Montlosier que l'on retrouve sous la plume des polémistes libéraux après 1826 ; 4° le synonyme pur et simple de la Compagnie de Jésus employé dans la polémique de « bas étage » autour de 1828.

objet. Il m'est aussi difficile de dire avec précision ce qu'elle est, que de montrer au temps passé, comme elle s'est successivement formée, étendue, organisée. Je dis *organisée*, avec cette restriction que quelquefois son corps est entier, et alors on y voit un tronc et des membres ; d'autres fois une partie de ces membres s'en retire, il paraît comme mutilé. Le corps lui-même s'est composé de manière à pouvoir, quand cela lui convient, se dissiper comme une ombre ; et alors on s'interroge pour savoir s'il existe une congrégation ».<sup>7</sup>

Le fonctionnement en réseau de la Congrégation est au cœur de la dénonciation du comte de Montlosier. C'est bien dans ce réseau insaisissable que nous souhaiterions entrer, en nous intéressant plus particulièrement au « système particulier d'affiliations » qui aurait fait le succès des jésuites<sup>8</sup>. Le royaliste libéral Lacretelle évoque quelques-unes de ces sociétés « affiliées » à la Congrégation. Pour y entrer, les « jésuites de robe courte » – c'est-à-dire les laïcs – devaient, quel que soit leur rang, ramasser les miettes qui tombaient de la table des jésuites au noviciat de Montrouge<sup>9</sup> ! Mais comme le sujet est encore trop vaste, nous suivrons plutôt un de leurs jeunes émules, obscur étudiant en quête de notoriété, qui s'en prend à « la Société des Bonnes études, affiliation directe de la Congrégation, rameau de l'arbre de mort implanté sur le sol de la patrie »<sup>10</sup>. Les historiens ont identifié les filiales parisiennes de la Congrégation, au nombre de cinq pour Jean-Baptiste Duroselle, dix-huit pour Catherine Duprat<sup>11</sup>. Tous deux retiennent la Société des Bonnes études dont l'histoire s'inscrit entre sa fondation en 1822 et sa ruine avec la révolution de Juillet en 1830<sup>12</sup>.

Réunion d'étudiants catholiques et royalistes tenant séance place de l'Estrapade, les Bonnes études relèvent à la fois du cabinet de lecture et de ces « conférences », nombreuses et de toutes tendances, qui offraient à la jeunesse des Écoles un complément d'instruction autant qu'un lieu d'apprentissage au débat oratoire<sup>13</sup>. Dans un contexte de réaction après les troubles du printemps 1822, la société étudiante participe selon Jean-Claude Caron à un climat de « normalisation » des universités par le régime, non

---

7. MONTLOSIER, F.-D. (DE), 1826, p. 17-18.

8. MONTLOSIER, F.-D. (DE), 1826, p. 19.

9. LACRETELLE, C., 1830, tome 3, chap. 20.

10. DUCHÂTEAU, S., 1826, p. 11. Duchâteau, né à Dax le 1<sup>er</sup> janvier 1805, bachelier ès lettres en 1822, prend dix inscriptions à la faculté de droit de Paris de novembre 1822 à janvier 1825 dont il sort sans diplôme (Archives nationales [A.N. désormais], AJ<sup>16</sup> 1609).

11. DUROSSELLE, J.-B., 1955 ; Duprat, C., 1996, p. 405-483. Une étude à l'échelle nationale reste à entreprendre ; exemple bordelais développé par L. ARTIAGA, 2005.

12. A.N., F<sup>7</sup> 6699, dossier 1, Société des Bonnes études.

13. MARTIN-FUGIER, A., 1989. Ce type de conférences a longtemps existé (COLON, D., 2001).

seulement en France mais en Europe<sup>14</sup>. Le patronage du duc de Bordeaux, le soutien de la Congrégation, la solidité de la pension Bailly-Lévêque qui héberge ses activités, lui assurent un réel rayonnement dans le Quartier latin. À son apogée, elle réunissait 500 membres chaque année<sup>15</sup>. Elle offre ainsi une porte d'entrée efficace pour saisir une sociabilité étudiante minoritaire mais non négligeable<sup>16</sup>. Au milieu d'une jeunesse cultivée et urbaine plutôt libérale sous la Restauration, l'étudiant de droite est une figure encore largement méconnue de la génération de 1820<sup>17</sup>. Nous voudrions apporter deux touches à son portrait, l'une sociologique, l'autre relationnelle.

Les brochures produites par la polémique congréganiste forment l'une des sources de cette étude. Pour participer à la mise en scène d'une image politique, le pamphlet de Sylvestre Duchâteau présente l'intérêt d'être produit par un transfuge de la société étudiante. Il est l'un des rares à la décrire par le menu. Malgré la rhétorique propre au genre, il s'appuie indéniablement sur un fond de réalité. Aussi n'est-il pas étonnant que la réplique d'un certain Auguste Henrion, également membre des Bonnes études, paraisse bien souvent embarrassée<sup>18</sup>. Ces deux textes, avec toutes les précautions qui s'imposent, permettent de confronter la représentation d'un groupe social à une réalité assurément plus complexe.

Les listes de membres rassemblées dans plusieurs fonds d'archives forment le deuxième ensemble de sources<sup>19</sup>. L'analyse de réseaux inter-

---

14. CARON, J.-C., 1991, p. 265-270.

15. DUCHÂTEAU, S., 1826, p. 15 (« cinq ou six cents affiliés ») ; HENRION, M., 1826, p. 15 (« cinq cents, nombre probable des sociétaires »). Les deux pamphléaires sont d'accord – retenons l'estimation basse – et leurs chiffres concordent avec ce que l'on sait des 300 membres attribués à la seule conférence de droit, la plus nombreuse (*L'Ami de la Religion et du Roi*, 29 décembre 1827, t. 54, p. 220). Il faut encore y ajouter l'importante conférence de médecine, et les petites d'histoire, philosophie, littérature, physique.

16. Les cinq facultés parisiennes, plus l'École de pharmacie, comptent 4 500 à 5 000 étudiants entre 1821 et 1830 (CARON, J.-C., 1991, p. 51). Près de 85 % d'étudiants, un peu moins de 15 % d'avocats stagiaires ou de tout jeunes avocats et un nombre dérisoire de collégiens composent les effectifs de la conférence de droit (voir n. 35). Si l'on suppose une proportion semblable dans les autres conférences, un étudiant sur huit ou neuf aurait donc fréquenté les Bonnes études.

17. SPITZER, A. B., 1987 ; TORT, O., 2007a.

18. HENRION, M., 1826. M.-R.-A. Henrion est le type même du brillant étudiant. Né à Metz le 19 juin 1805, bachelier ès lettres en 1822, il prend ses douze inscriptions de novembre 1823 à juillet 1826 et obtient sa licence avec « éloge » (A.N., AJ<sup>16</sup> 1612).

19. Nous nous appuyons sur l'important fonds d'archives d'Emmanuel Bailly, maître de pension place de l'Estrapade et président des Bonnes études (archives des Augustins de l'Assomption, Rome). Il comprend listes de membres, registres de procès-verbaux, correspondances. L'abbé P. JARRY (1971) y avait déjà eu recours dans sa thèse de la faculté de théologie

vient à ce niveau. Envisagée comme un des éléments de la démonstration et non comme une fin en soi, elle permet toutefois de dépasser certaines apories de la prosopographie<sup>20</sup>. Le *lien* autant que l'*attribut*, le *profil relationnel* et non le seul *profil type*, même envisagé dans ses écarts à la norme<sup>21</sup>, sont considérés. Partir d'une sociabilité plutôt que d'un groupe social permet de contourner le poids excessif souvent accordé à la profession ou au milieu dans la constitution des identités sociales<sup>22</sup>. L'étude de la jeunesse des Écoles de la Restauration gagne ainsi en épaisseur par l'observation des liens qu'elle noue à l'extérieur de l'espace des facultés, alors assez minimal, qui lui est commun<sup>23</sup>. Elle nous conduit vers une socio-histoire de l'engagement<sup>24</sup>.

L'analyse relationnelle implique par ailleurs de bâtir autrement ses sources. Les listes de membres ne constituent plus seulement la matière première d'une base de données, complétée par une quête de données biographiques menée dans le fichier d'inscriptions de la faculté de droit de Paris, avant traitement statistique<sup>25</sup>. La liste devient source, traitée pour elle-même, et la base de données relationnelle. En l'occurrence, un *réseau d'affiliation*, par différence avec les *réseaux personnels* (« egocentrés » en langage technique), consiste à mettre en relation des sommets hétérogènes, individus d'une part, institutions d'autre part. Alors que la multi-affiliation semble de règle parmi les étudiants, cette approche permet d'éclairer sous un nouveau jour le fonctionnement du réseau congréganiste<sup>26</sup>.

---

d'Angers. Il faut y ajouter les épaves des archives de la congrégation de Paris (archives des Jésuites, Vanves) et de la Société des Bonnes œuvres (archives des Missions Étrangères, Paris).

20. Pour une première approche : SCOTT, J., 2000 ; DEGENNE, A. & FORSÉ, M., 2004 ; LAZEGA, É., 2007. Plus complexe, WASSERMAN, S. & FAUST, K., 1994.

21. « Pour repérer une déviance, il faut d'abord construire un modèle de référence : telle est la contradiction inhérente à la méthode prosopographique », écrit C. KAWA, 1997, p. 31.

22. À titre historiographique, voir le débat entre A. BLUM & M. GRIBAUDI, 1990 et 1993 ; GUERREAU, A., 1993.

23. Exemples similaires dans M. GRIBAUDI, 1997 ; ASKOUNI, N., 1995.

24. BRODIEZ, A., 2004 ; GUZZI-HEEB S., 2008.

25. A.N., AJ<sup>16</sup> 1603-1620. Chaque fiche indique en principe le nom, les prénoms, la date et le lieu de naissance, la date et l'académie du baccalauréat ès lettres, le nombre d'inscriptions et l'échec/succès aux examens, les adresses de l'étudiant et le nom du répondant.

26. Je remercie vivement Pascal Cristofoli pour son aide technique dans la construction des bases de données et Anne Varet-Vitu pour la réalisation cartographique.

## 1. « Jésuites de robe courte ». Une sociologie des Bonnes études

S'il n'existe pas de lien institutionnel entre la Congrégation et la Société des Bonnes études, nombre des responsables de l'œuvre étudiante qui s'était donnée pour devise « Dieu et le roi » appartenaient effectivement au « club dévot » tant décrié<sup>27</sup>. Auguste Henrion rapporte pourtant la surprise de ses jeunes collègues face à cette accusation<sup>28</sup>. N'auraient-ils pas eu connaissance du dessein de leurs protecteurs ? Si l'on peut supposer quelque dissimulation dans un contexte public et polémique, la Congrégation avait aussi hérité le culte du secret<sup>29</sup> des Aa (*Associatio amicorum*) de l'époque révolutionnaire. Alors qu'Henrion ne figure pas sur les listes de la Congrégation, tel n'est pas le cas de nombreux autres étudiants des Bonnes études<sup>30</sup>. Il faut donc faire l'hypothèse de clivages à l'intérieur même de l'œuvre qui formerait ainsi un corps moins monolithique qu'il n'y paraît.

Quels sont donc ces « jésuites de robe courte » qui défraient la chronique au point qu'on les croit partie prenante d'une « vaste conspiration contre la religion, contre le Roi, contre la société »<sup>31</sup> ? On dispose pour répondre de deux listes de membres : la première est celle d'une des conférences qui compose les Bonnes études, la conférence d'histoire, pour 1822-1824 (61 membres)<sup>32</sup> ; la deuxième, plus copieuse (285 membres), paraît être celle de la conférence de droit de la Société pour 1827-1828<sup>33</sup>, soit un

---

27. LACRETELLE, C., 1830, p. 137.

28. HENRION, M., 1826, p. 6.

29. GODECHOT, J., 1972.

30. Liste publiée par C.-A. DE GRANDMAISON, 1889, p. 389-404. Il est prudent toutefois de retourner à l'original (voir n. 52).

31. MONTLOSIER, F.-D. (DE), 1826, p. 1. L'étude sociologique de la congrégation est plus avancée pour Lyon que pour Paris. Pour Lyon : BAUMONT, J.-C., 1972 ; DREVET, R., 2002 ; DUMONS, B. & PELLISSIER, C., 1992. Pour Paris : CHÂTELLIER, L., 1988 ; DUPRAT, C., 1996, p. 435-462 (Société des Bonnes œuvres).

32. Archives des Augustins de l'Assomption [A.A. désormais], B 68, registre des procès-verbaux de la conférence d'histoire des Bonnes études (1823-1825), liste des membres, f. 6-9.

33. A.A., FT 22, « Liste des membres de la Société des Bonnes études ». Non datée, cette liste indique toutefois l'« année » d'études en regard du nom : 1, 2, 3 ou avocat (stagiaire). Le croisement avec le fichier d'inscriptions de la faculté de droit permet de dater la liste. Elle pose toutefois un problème : 286 noms, c'est peu par rapport aux 500 en général avancés pour l'ensemble des Bonnes études. Serait-ce un effet de la polémique de 1826 ? La chute de 43 % paraît un peu brutale. Le chiffre correspond davantage aux 300 des « conférences de législation » de 1827 (voir n. 15). Cette liste serait donc celle de la seule conférence de droit qu'Emmanuel Bailly, comme président des Bonnes études, dirigeait également. On comprend

total de 341 membres<sup>34</sup>. Loin d'être exhaustif, ce recensement n'en offre pas moins un aperçu statistiquement significatif de la naissance à l'apogée de l'œuvre<sup>35</sup>.

### *Des origines contre-révolutionnaires*

Considérons d'abord, dans un Paris étudiant où la sociabilité originelle est fondamentale, les origines géographiques des étudiants des Bonnes études (202 cas). À l'évidence, la foi monarchique et religieuse de nos jeunes gens s'est forgée dans leur terroir (Carte 1). Le rapprochement s'impose avec la carte du refus du serment dans la France de 1791-1792<sup>36</sup>. Les étudiants les plus nombreux viennent de départements largement réfractaires : Nord et Pas-de-Calais, Gard, Maine-et-Loire, Seine-Inférieure. À l'inverse, les départements très touchés par la Révolution et de faible pratique religieuse du bassin parisien qui relèvent pourtant de l'aire d'influence des facultés parisiennes sont mal représentés aux Bonnes études : le cas de l'Eure-et-Loir, de l'Yonne, de l'Aisne sont frappants<sup>37</sup>. Mais cette géographie contre-révolutionnaire ne fonctionne pas toujours. L'Est et l'Ouest réfractaires sont bien absents tandis qu'une ville comme Lyon fournit de nombreux étudiants. Le traumatisme des exécutions capitales sous la Révolution y a suscité dans la bourgeoisie un catholicisme sacrificiel qui s'accorde bien avec la foi monarchique dans les Bourbons restaurés<sup>38</sup>. Sans doute, faut-il aussi tenir compte dans les régions « blanches » de la présence d'une bourgeoisie « bleue » plus encline à nourrir les rangs des « parlottes » libérales selon le mot de Rémusat<sup>39</sup>, Athénée ou Société de la Morale chrétienne par exemple<sup>40</sup>. Il ne faudrait pas oublier enfin la sphère d'influence

---

qu'elle soit conservée dans ses papiers alors que l'essentiel des archives de la Société a disparu. Restée à l'état manuscrit et à usage interne (ratures, ajouts), on peut la considérer comme particulièrement fiable.

34. 346 moins 5 en raison de co-affiliations : Bert, Flayol, Laval, Pinteville (de), Saint-Vincent (de). La continuité sociologique du recrutement, l'unité idéologique de la Société entre 1823 et 1827, justifient l'addition de ces deux listes.

35. Les Bonnes études comprenaient notamment une importante conférence de médecine, dirigée par les médecins congréganistes Laënnec et Récamier, et une conférence de philosophie animée par le congréganiste mennaisien Sébastien Laurentie.

36. LANGLOIS, C., 1996, p. 32-33.

37. Cartographie dans F. BOULARD, 1982, *passim*.

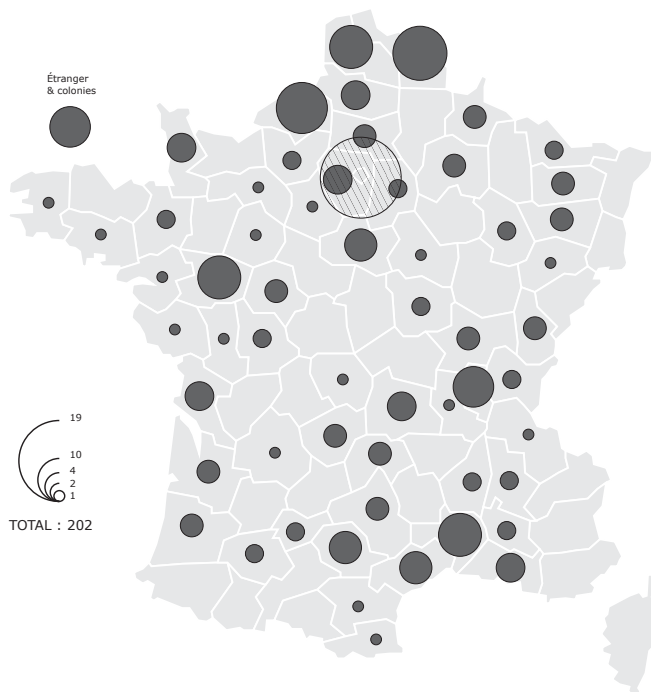
38. Cartographie dans M. VOVELLE, 1993, p. 277.

39. RÉMUSAT, Ch. (DE), 1959, p. 142.

40. MARTIN-FUGIER, A., 1989, p. 226-228 ; C. DUPRAT (1996, p. 485-571) souligne l'importance du foyer strasbourgeois de recrutement de la Morale chrétienne. Les étudiants en droit rennais, comme les jeunes gens de la bourgeoisie malouine ou brestoise, manifes-



Figure 1. *Origines géographiques des membres de la Société des Bonnes études, 1822-1828*



des universités de province : Rennes et Strasbourg contribuent à dessiner de vastes taches blanches sur notre carte. Toutefois, malgré la présence d'une faculté de droit à Aix et Toulouse, les étudiants du Midi blanc grossissent les rangs de l'amphithéâtre de l'Estrapade<sup>41</sup>. Faut-il y voir un effet répulsif de l'orientation « libérale » de ces facultés poussant les familles royalistes à envoyer leurs rejetons à Paris<sup>42</sup> ? Victor Flayol, né en 1801 à Saint-Maximin (Var), est l'un d'eux<sup>43</sup>. Bonnetty se souvient du « gai et bon provençal, prosateur et poète, aimé de tous, portant haut le drapeau légitimiste au milieu

---

taient volontiers leur anticléricalisme lors des missions (LAGRÉE, M., 1977, p. 335-337 ; LE GALLO, Y., 1991, p. 725). Plus généralement, voir M. LAGRÉE, 1992, p. 142-155 ; DENIS, M. & GESLIN, C., 2003.

41. Cartographie de la France ultra dans O. TORT, 2007b, p. 187.

42. Sur Toulouse, voir J. M. BURNEY, 1988.

43. Né le 3 janvier 1801, bachelier ès lettres à Aix, il prend ses douze inscriptions de licence à Paris de 1821 à 1824 puis de doctorat en 1826-1827 (A.N., AJ<sup>16</sup> 1610). Il s'était illustré aux Bonnes études par un panégyrique du duc d'Enghien.

de cette École de droit toute libérale, secrétaire et suppléant de Berryer »<sup>44</sup>. Pontmartin campe de son côté la figure d'un « gros jeune homme, à figure joviale » qui, malgré son féroce appétit, jeûnait le 21 janvier jusqu'au coucher du soleil<sup>45</sup>. Il confirme, avec tant d'autres, le jugement que porte Lamartine sur ces jeunes gens des écoles qui, à la suite des volontaires royaux de 1814, « apportent à Paris et [qui] manifestent dans les crises les vrais symptômes de l'opinion de leurs familles et de leurs contrées »<sup>46</sup>.

L'absence de superposition totalement satisfaisante entre lieux de naissance et cartographie politico-religieuse invite à pousser plus loin l'analyse. En effet, autant que l'enfance et le milieu familial, le collège et le temps des études marquent les jeunes gens<sup>47</sup>. Selon Duchâteau, les collèges royaux de Marseille, Bordeaux, Lyon et Angers auraient fourni des recrues particulièrement nombreuses par l'intermédiaire de leurs aumôniers<sup>48</sup>. Ceux-ci réunissaient en assemblée secrète les élèves les plus pieux pour leur faire accomplir des actes de « dévotion mystique » puis les envoyaient à Paris. L'aumônier de Pau aurait refusé de telles pratiques tandis que celui de Henri IV, l'abbé de Salinis, y prêtait main forte. L'académie où nos étudiants ont passé leur baccalauréat ès lettres est connue dans 166 cas<sup>49</sup>. Sud-ouest et Sud-est ne paraissent de nouveau guère représentés tandis que les élèves venus d'Angers (7), Lyon (6) voire Pau (5) sont relativement nombreux. Duchâteau pressent l'importance des collèges parisiens (54) mais omet ces terres du Nord, généreuses en étudiants royalistes : académies d'Amiens (17), Douai (10) et Rouen (9), qui nous renvoient aussi à une France urbanisée, instruite et dans l'orbite des facultés parisiennes<sup>50</sup>.

La géographie des collèges pointée par le pamphlet de 1826 permet de saisir l'influence des congrégations de collégiens reconstituées au début de

---

44. *Annales de philosophie chrétienne*, 1878 (mars), p. 216.

45. PONTMARTIN, A. (DE), 1882, p. 47.

46. LAMARTINE, A. (DE), 1851, vol. 18/2, livre 19, p. 365. Alexandre Guillemin, que l'on rencontrera bientôt, a écrit l'histoire de ces volontaires dont il fut. Une « fraternité d'armes » qui dure encore, écrit-il en 1822, est sans doute ce qu'il cherche à transmettre aux jeunes gens des années 1820 qui se pressent à la Congrégation ou aux Bonnes études (GUILLEMIN, A., 1822, p. 100.) L'enthousiasme bourbonien fut plus grand chez les juristes que chez les médecins (CARON, J.-C., 1991, p. 226-229).

47. *Même parti pris de méthode* chez A. DAUMARD, 1958, p. 231.

48. DUCHÂTEAU, S., 1826, p. 12-15.

49. Renseignements issus du fichier de la faculté de droit de Paris.

50. Cartes dans D. JULIA, 1987, p. 30 et suiv. ; CARON, J.-C., 1991, p. 410.

la Restauration et dont l'histoire reste à écrire<sup>51</sup>. En effet, sur les 90 membres de notre corpus affiliés à la congrégation de la Sainte-Vierge parisienne pendant leurs études, 25 ont appartenu auparavant à une autre congrégation de jeunes gens (28 %)<sup>52</sup>. Relevons au passage que cette remarquable fidélité indique combien ces associations formaient un cadre d'émulation chrétienne dans des collèges bien peu religieux sous l'Empire et la Restauration. Ces étudiants proviennent en tout premier lieu des petits séminaires jésuites de Saint-Acheul (8) et Bordeaux (6). Duchâteau n'a pas tort d'affirmer que les élèves des Pères de la Foi ont formé le « noyau » des Bonnes études. Saint-Acheul (Somme) est témoin des bataillons de bacheliers du Nord de la France. La dispersion d'origine des autres congréganistes est grande : jamais plus d'un par lieu à l'exception de Montmorillon, petit séminaire tenu par les jésuites, et de l'institution de M. Liautard à Paris (2 chacun)<sup>53</sup>.

Aussi la géographie de Duchâteau paraît-elle globalement juste. Couplée avec l'origine géographique des membres des Bonnes études, elle nous renvoie aux diverses influences qui façonnent les jeunes gens : celle du terroir et de la famille qui porte une culture contre-révolutionnaire ; celle du collège, où la foi a pu être entretenue dans les congrégations mariales ou par de pieux aumôniers. Nés pour 80 % d'entre eux entre 1803 et 1809, les étudiants des Bonnes études ont connu à l'âge des humanités la Congrégation restaurée de 1814. La société de l'Estrapade apparaît ainsi dans la continuité des structures d'encadrement du collège<sup>54</sup>. Frais émoulus de leurs études secondaires, les étudiants savent en trouver le chemin, tel Alfred Nettement qui, jeune encore, s'était distingué par une brochure royaliste et avait voté à Sainte-Barbe, au cours d'une discussion de potaches, en faveur de l'existence de Dieu<sup>55</sup>.

Cette continuité du recrutement est assurée par les recommandations dont les jeunes gens ne manquent pas de se munir pour entrer aux Bonnes études. Le magistrat Jules Gossin (qui aurait inspiré à Balzac la figure du juge Popinot), congréganiste comme Emmanuel Bailly, lui présente en

---

51. Liste dans C.-A. DE GRANDMAISON, 1889, p. 383-384 ; dossiers des congrégations de Nantes, Rennes et Agen aux A.N., F<sup>19</sup> 6427.

52. Archives des Jésuites, I Pa 413/2.1 et 2.2 : catalogue des congréganistes intitulé « À la plus grande gloire de Dieu, en l'honneur de la Très Sainte Vierge », 2 vol. (1801-1817 ; 1818-1828) ; I Pa 410/1.3 : catalogue des congréganistes, 1823-1830.

53. Archives du collège Stanislas (Paris), cote 166, registre de la congrégation de la Sainte-Vierge. Son existence, chaotique, couvre les périodes 1807-1809, 1814-1830 et 1866-1868.

54. Deux étudiants s'y sont même fait admettre dès leur année de philosophie.

55. Qui ne l'emporta qu'à une voix (BIRÉ, E., 1901, p. 40) !

1828 un jeune homme de dix-huit ans, Albert Tailhand, fils d'un médecin d'Aubenas, qui vient de terminer sa philosophie au petit séminaire de Viviers (Ardèche)<sup>56</sup>. Le supérieur, écrit-il, m'en fait « l'éloge le plus complet, éloge que celui-ci justifie du premier coup d'œil ce me semble par sa modestie et ses bonnes manières. »<sup>57</sup> Il présente pour Gossin toutes les conditions requises pour entrer aux Bonnes études : une famille honorable d'un pays chrétien, des études religieuses solides, une bonne éducation et de « bons » principes – entendons royalistes dans cette terre ultra<sup>58</sup>.

À défaut d'une sociologie plus fine des étudiants, appuyée sur les actes de naissance qui fournissent la profession et/ou le statut du père, le seul relevé des patronymes à consonance noble renforcent les résultats précédents. 115 étudiants sur 341 sont nobles ou d'apparence nobiliaire, soit un sur trois, ce qui est considérable et sans commune mesure avec leur place dans le milieu étudiant et plus encore dans la société française<sup>59</sup>. Les étudiants en droit, comme l'a montré Jean-Claude Caron, étaient toutefois issus de milieux plus favorisés que leurs camarades de médecine : les « capacités » en quête de diplôme se mêlaient aux rejetons de la vieille bourgeoisie de robe et aux fils de la noblesse qui, au besoin, se contentaient d'une simple culture juridique<sup>60</sup>. On connaît le lieu de naissance de 65 de ces 115 étudiants « nobles » (57 %). Outre 11 familles parisiennes ou des environs (Seine-et-Oise, Seine-et-Marne) qui témoignent aussi bien de la présence nobiliaire dans la capitale que du recrutement de proximité de la faculté de droit de Paris, arrivent en tête le Gard, le Pas-de-Calais et le Rhône avec 4 membres chacun. On retrouve des terres de fidélité chrétienne et de culture contre-révolutionnaire mais aussi, dans une moindre mesure, des régions de densité nobiliaire : noblesses urbaines essentiellement (Paris, Lyon, Nîmes, Arras), tandis que les noblesses

---

56. Adrien-Albert Tailhand est né à Aubenas le 1<sup>er</sup> juillet 1810. Il prend la première de ses douze inscriptions en droit le 6 novembre 1828 et est reçu à la licence le 22 mai 1832 (A.N., AJ<sup>16</sup> 1619). Comme conseiller à la cour royale de Paris, Jules Gossin intervint dans la partie judiciaire prise par l'affaire de la Congrégation. Il n'hésite pas à dévoiler son appartenance congréganiste (texte de son intervention dans GOSSIN, E., 1907, p. 183-201). Voir aussi le témoignage concordant des *Souvenirs d'une congrégation de la Sainte Vierge*, Paris, impr. Vve Bouchard-Huzard, 1864 [docteur A.-R. PIGNIER].

57. A.A., FO 92, Paris, 17 novembre 1828.

58. En 1830 en effet, il « manifesta des opinions légitimistes assez avancées » d'après la présentation qui est faite du candidat à une place de procureur du roi à Privas, le 10 novembre 1843 (A.N., BB<sup>6</sup> II 400, dossier personnel de magistrat). En 1871, Tailhand est député monarchiste de l'Ardèche à l'Assemblée nationale, puis sénateur de 1876 à 1885 (*Dictionnaire des parlementaires français... 1789-1889*, tome 5, p. 352).

59. É. MENSION-RIGAU (2003, p. 15) attribue à la Congrégation d'avoir ancré la tradition de « service laïc » dans la noblesse.

60. CARON, J.-C., 1991, p. 99-103.

rurales, normande et bretonne notamment, souvent pauvres, ne peuvent faire les frais d'études coûteuses à Paris<sup>61</sup>.

### *Petit guide des pensions réactionnaires*

Dans sa représentation fantasmatique de l'influence secrète des Bonnes études dans le Quartier latin, Duchâteau perçoit le rôle des « hôtels ou maisons particulières » où vivent les étudiants de province. Pour ceux-ci, le logement est la principale difficulté à cause de son coût bien sûr, mais aussi en raison des garanties morales qu'il doit offrir. L'abondante correspondance entretenue par Emmanuel Bailly montre quelle importance y attachaient les parents de ses pensionnaires : les pères se soucient d'études et de « bons principes » ; les mères s'inquiètent de la foi et des mœurs de leur petit. Ces oiseaux fragiles auraient trouvé abri place de l'Estrapade, rue des Postes, rue Cassette et rue de Vaugirard<sup>62</sup>. Au plus près du moment où écrit Duchâteau, la liste des membres de la conférence de droit des Bonnes études offre, à la rentrée de 1827, un moyen de comparaison. Naturellement, nous n'avons ici qu'un instantané car les étudiants déménagent volontiers. Si l'on raisonne, pour disposer de données homogènes, uniquement sur ceux qui ont pris leurs douze inscriptions, soit trois années de licence, on observe les résultats suivants.

Tableau 1. *Mobilité des étudiants en droit*

<i>Nombre de domiciliations</i>	<i>Nombre d'étudiants</i>	<i>%</i>
1	45	38,0
2	39	33,0
3	24	20,5
4	10	8,5
Total	118	100,0

Un bon tiers se fixe pour trois ans au même domicile ; un autre tiers change une fois d'adresse ; un petit tiers enfin déménage à chaque rentrée, voire plus encore. Le petit groupe de 13 étudiants nés à Paris est plus sédentaire : huit n'ont qu'une adresse, cinq deux seulement, aucun au-delà. Un provincial sur trois, en revanche, a occupé trois ou quatre adresses (32,5 %).

61. Densité nobiliaire en 1789 dans R. VALETTE, 1989, p. 390.

62. DUCHÂTEAU, S., 1826, p. 15.

Revenons aux 277 adresses fournies par la liste des Bonnes études.

Tableau 2. *Densité par rue des étudiants en droit*

<i>Nb étudiants/rue</i>	<i>Nb rues</i>	<i>Nb total étudiants</i>
1	50	50
2	20	40
3-6	11	48
7-10	5	42
14-34	4	97
Total	90	277

Lire : 20 rues comptent chacune 2 étudiants des Bonnes études.

On observe à la fois une grande dispersion et une relative concentration autour de quelques rues. 70 rues ne comptent chacune qu'un à deux étudiants, soit un tiers des étudiants des Bonnes études ; pour ceux-ci, il n'existe pas de sociabilité résidentielle. À l'inverse, un tiers des effectifs se masse dans quatre rues du Quartier latin et de ses abords : place de l'Estrapade (34), rue Saint-Jacques (33), rue de Vaugirard (16), rue Saint-Hyacinthe (14). Là fourmillent hôtels meublés et pensions pour étudiants. On connaît la pension Bailly place de l'Estrapade – où l'on vivait, tous frais compris, pour la coquette somme de 1 920 F par an (le traitement d'un petit fonctionnaire), ce qui confirme le recrutement choisi du lieu<sup>63</sup> – mais s'y trouvaient aussi l'hôtel de Londres et l'institution Hallays-Dabot. Si l'on descend au niveau des numéros pour identifier les adresses communes, les plus courues par les membres des Bonnes études sont les suivantes<sup>64</sup>.

Tableau 3. *Pensions les plus prisées des étudiants des Bonnes études*

<i>Adresse</i>	<i>Nom</i>	<i>Nb étudiants</i>
Place Estrapade, 11	Pension Bailly-Lévêque	31
Rue Saint-Jacques, 171	?	10
Rue des Sept-Voies, 27	?	6
Rue des Postes, 2	Pension de M. et Mme Coltier	6
Rue de Vaugirard, 53	Pension de Pellieux	5
Rue d'Enfer, 51	Pension Poujol	5
Rue de Tournon, 35	Hôtel Empereur Joseph II (tenu par M. Diguët)	5
Total		68

63. A.A., FT 58, prospectus de la « Maison d'études, place de l'Estrapade, 11 », s.d.

64. Identification à partir de l'*Almanach du commerce de Paris, de la France et des pays étrangers...* 1827, Paris, Au bureau de l'almanach du commerce. Nous avons vainement cherché dans les dossiers des institutions et pensions correspondant à l'actuel v<sup>e</sup> arrondissement (A.N., F<sup>17</sup> 9030-9033).

Un étudiant sur quatre (24,5 %) des Bonnes études vit à l'une de ces sept adresses à la rentrée universitaire de 1827 (Figure 2)<sup>65</sup>. C'est dire que l'espace parisien des jeunes gens royalistes s'organise autour de trois lieux bien identifiés : leur domicile, les Bonnes études – les deux se confondant pour 10 % d'entre eux – et la faculté de droit. Leur résidence s'ancre dans deux quartiers : sur la montagne Sainte-Geneviève, autour de la faculté de la place du Panthéon dans l'ancien 12<sup>e</sup> arrondissement (v<sup>e</sup> actuel) ; aux abords du jardin du Luxembourg, plus proche de l'École de médecine et du quartier Saint-Sulpice, dans l'ancien 11<sup>e</sup> arrondissement (vi<sup>e</sup> actuel). On retrouve trois des pensions implicitement désignées par Duchâteau ; seule manque la rue Cassette abandonnée par Bailly en 1825 au profit de la place de l'Estrapade. M. de Pellieux, qui tient pension rue de Vaugirard, avait d'ailleurs deux fils très impliqués dans les filiales congréganistes : Salvador, reçu à vingt ans dans la Congrégation, la conférence d'histoire des Bonnes études et la section des prisons des Bonnes œuvres (1822-1823) ; Benjamin, le cadet, qui marche sur ses pas aussi bien en droit qu'aux Bonnes études et aux Bonnes œuvres (section des prisons) en 1827-1828. Ils ont pu faire les honneurs de la place de l'Estrapade à leurs camarades de pension. On se demande d'ailleurs si la pension de Pellieux ne fédère pas une sociabilité régionale bien ancrée à Lyon. Sur neuf étudiants membres des Bonnes études entre 1822 et 1828 dont on connaît les origines géographiques, quatre de ses pensionnaires y sont nés : Boulard de Gatellier, Nolhac (de), Boissieu (de), Farconnet (de). Les liens enfin de la pension de l'Estrapade sont si étroits avec la pension de Jean-Baptiste Poujol, congréganiste depuis 1818, que Bailly, au faîte de sa réputation, chercha à s'étendre en la rachetant. La vente fut conclue en 1829, peu avant la mort de Poujol<sup>66</sup>. La gestion de la rue d'Enfer, chargée d'accueillir le trop-plein des étudiants de l'Estrapade, fut confiée à Charles d'Aulnois, lui aussi congréganiste (1821)<sup>67</sup>. Les parents ne l'entendaient pas toujours ainsi, telle la comtesse de La Rochejacquelin qui, de sa terre angevine, regrettait que son neveu ne fût pas logé avec son meilleur ami, Pierre de Dreux-Brézé (futur évêque), dans la célèbre pension de la rue des Fossés-Saint-Jacques<sup>68</sup>.

---

65. Changements de dénomination : rue d'Enfer (rue de l'abbé de l'Épée) ; rue des Postes (rue Lhomond) ; rue des Sept-Voies (rue Valette).

66. A.N., Minutier central, Étude LXXXII (M<sup>e</sup> Lehon), liasse 882, acte de vente du 22 juillet 1829. Bailly et Lévêque avaient déjà cédé à Poujol en 1823 leur pension du 12 rue Saint-Dominique d'Enfer.

67. Sur les circonstances, voir P. JARRY, 1971, tome 1, p. 115-116.

68. A.A., FQ 436, lettre du 30 octobre 1829. La rue des Fossés-Saint-Jacques est l'autre adresse sous laquelle la pension de la place de l'Estrapade est connue.





« Ceux à qui leur naissance permet de suivre la carrière diplomatique sont pourvus de places dans les affaires étrangères et dans les secrétariats des ambassades. Ceux qui aspirent aux honneurs lucratifs des administrations sont pourvus d'un des cinquante mille bureaux qui surchargent le sol de la France. Les places de médecin interne, dans les hôpitaux de Paris ou de province, dans les armées, les administrations, etc., celles des juges suppléants, de juges de paix, de substituts et procureurs du roi, deviennent le partage de ceux qui ont pris leur licence de droit ou leur bonnet de médecin dans la rue des Fossés-St.-Jacques. Si quelqu'un aspire au professorat, il obtient une chaire sans courir les chances d'un concours. [...] »<sup>69</sup>

Jacques-Olivier Boudon a fait justice, quant aux carrières ecclésiastiques, de ces critiques mal fondées qui relèvent une fois encore du mythe de la conspiration<sup>70</sup>. Il n'est pas facile ici, sur des effectifs beaucoup plus importants, de suivre les destinées professionnelles, et surtout de saisir si un passage par les Bonnes études a pu jouer un tel rôle. La correspondance de Bailly atteste toutefois d'une réelle influence. Paulin de Marolles, né en 1805, est nommé juge auditeur à Troyes en mars 1830 sous le ministère Polignac<sup>71</sup>. Il remercie son ancien maître de pension qui lui avait accordé son appui et lui adresse, « pour gage de reconnaissance un large et odorant envoi de confitures de Troyes, vulgairement dites andouillettes et cochonnailles »<sup>72</sup>. Accusé en 1848 d'être légitimiste, Marolles rappelle les circonstances de sa nomination, tout sauf scandaleuses : « J'avais dans cette ville des parents, des amis attachés au gouvernement d'alors... »<sup>73</sup>. De fait, ses convictions n'étaient pas bien chaudes car il servit sans état d'âme le régime de Juillet. Tel ne fut pas le cas de son contemporain, Franz de Champagny, nommé substitut du procureur à Étampes en 1827, démissionnaire en 1830 : « En présence de la révolution de 1830 qui venait le surprendre sur son modeste siège de substitut et qui froissait ses jeunes convictions royalistes, il croyait devoir se dégager par une démission spontanée. Il obéissait sûrement à un scrupule de délicatesse et de loyauté » se

---

69. DUCHÂTEAU, S., 1826, p. 36-37.

70. BOUDON, J.-O., 1992, p. 21-34.

71. D'une vieille famille de robe parisienne, Augustin-Paulin Quatresolz de Marolles est né à Paris le 5 décembre 1805. Il finit sa carrière de magistrat, somme toute modeste, comme président du tribunal de Mantes avant d'être nommé juge de paix à Paris. Il meurt le 19 décembre 1881 dans son château de Marolles (Seine-et-Marne). Sources : Arch. dép. Paris [A.D. Paris désormais], 5 Mi 1/133, acte de naissance ; A.N., BB<sup>8</sup> 973<sup>1</sup> et 1164, dossiers de juge de paix (Seine, 1859 et 1869) ; BB<sup>25</sup> 355 (2622 P3), dossier de pension du ministère de la Justice ; Bibliothèque nationale de France [BnF désormais], Ln<sup>1</sup> 77, carton n° 210, faire-part de décès.

72. A.A., FP 324, 10 mars 1830.

73. A.N., BB<sup>8</sup> 1164, lettre au ministre de la Justice, 17 septembre 1848.

souvenait-on à l'Institut après sa mort<sup>74</sup>. Sa nomination devait cependant plus à la situation de son père, pair de France, qu'à ses innocentes fréquentations de la conférence de droit et de la Société d'études littéraires où l'accompagnait son frère, Napoléon-Marie<sup>75</sup>. Armand-Alexis de Montault, jeune attaché d'ambassade à Munich, remercie encore Emmanuel Bailly de la peine qu'il s'est donnée pour lui obtenir un congé d'un an<sup>76</sup>. Alors pensionnaire de la rue Cassette, il suit le déménagement à l'Estrapade, s'inscrit en droit, puis se fait recevoir aux Bonnes œuvres en novembre 1825 et dans la Congrégation en juin 1826. Nulle influence donc de la Congrégation sur sa carrière qui ne sera pas longue car il devait rapidement se marier et vivre de l'exploitation de ses domaines en Normandie. Il n'est pas anodin toutefois de remarquer que les exemples de Montault en 1825 et de Marolles en 1830 se situent sous des gouvernements ultra (Villèle, Polignac).

Ces éventuels appuis, loin des souvenirs de Louis de Carné, ne dispensent pourtant pas d'obtenir ses diplômes<sup>77</sup>. Les études en droit de 186 étudiants ont pu être reconstituées.

---

74. Institut de France, Académie française, *Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie française pour la réception de M. de Mazade-Percin le 6 décembre 1883*, Paris, Firmin-Didot et C<sup>ie</sup>, 1883, p. 7.

75. Né à Vienne le 8 septembre 1804 où son père est ambassadeur, François-Joseph-Marie-Thérèse de Champagny fait ses études de droit à Paris et obtient sa licence en 1825. Après son bref passage dans la magistrature, il s'inscrit au barreau de Paris. Il consacra sa vie aux œuvres charitables, participa aux campagnes des catholiques libéraux sous Juillet et se fit l'historien de l'antiquité romaine chrétienne. Il est élu à l'Académie française en 1869 au fauteuil de Berryer et meurt à Paris le 4 mai 1882. Outre les sources imprimées, connues, voir A.N., AJ<sup>16</sup> 1616, fiche d'inscriptions à la faculté de droit ; A.N., BB 6\* 534, registre matricule des magistrats, juges de paix et greffiers des cours et des tribunaux (1826-1848) ; arch. du barreau de Paris, fichier alphabétique des avocats ; A.D. Paris, 5 Mi 3/167, acte de décès (vii<sup>e</sup> arrondissement, n<sup>o</sup> 857).

76. A.A., FP 389, Bâclair (Seine-Inférieure), 22 septembre 1825. Issu d'une famille d'extraction chevaleresque, Montault est né au château de Bâclair le 4 juillet 1804. Le comte mène une vie de propriétaire aux côtés de sa femme, Marie-Blanche de La Rochefoucauld. Il meurt à Bâclair le 11 janvier 1891. Sources : Révérend, A., 1974 (a), tome 3, p. 264 ; BnF, Ln<sup>1</sup> 77, carton n<sup>o</sup> 186, faire-part de décès ; arch. du ministère des Affaires étrangères, Personnel, 1<sup>e</sup> série, dossier n<sup>o</sup> 2955 (une pièce).

77. Reçu sur recommandation d'un député de droite au ministère des Affaires étrangères, un « haut employé », après une conversation politique, lui tendit chaleureusement la main : « Il enlaça ses doigts aux miens d'une façon qui m'embarrassa, sans que j'y rattachasse d'ailleurs aucune signification précise ». CARNÉ (1873, p. 30-31) rapporte la scène à un ami : « Ah ! Maladroït, s'écria-t-il, c'était la chaîne ; il fallait passer le pouce dans l'anneau ; vous avez manqué votre fortune ! ». Exemple plus modeste donné par Pierre-François Dunod en 1825. Souhaitant ouvrir pension, il joint à ses titres de recommandation son certificat d'admission aux Bonnes études (A.N., F<sup>17</sup> 9031, dossier personnel).

Tableau 4. *Nombre d'inscriptions des étudiants en droit des Bonnes études*

<i>Nb inscriptions</i>	<i>Effectifs</i>	<i>%</i>
< 8	17	9
8-11	17	9
12	152	82
Total	186	100

Le profil dominant est celui du bachelier ès lettres qui prend ses douze inscriptions pour obtenir la licence<sup>78</sup>. Ils sont 152, soit plus de huit sur dix, à être allés au bout de leurs trois années d'études, tandis que 34 seulement ont pris moins de douze inscriptions. Dans ce dernier groupe, on distingue trois profils : 1° ceux qui, faute de baccalauréat, s'inscrivent dans la filière courte qui conduit à la capacité en droit (quatre inscriptions) : un s'en satisfait tandis que deux autres peuvent rejoindre la filière longue qui les mène jusqu'à la licence ; un quatrième enfin (Fourchent de Montrond), quoique bachelier, se contente de la capacité : il devait s'orienter vers la récente École des Chartres<sup>79</sup> ; 2° ceux qui, à moins de huit inscriptions, ont atteint leurs limites : ils sont quinze à quitter la faculté sans diplôme ; 3° les derniers enfin forment un groupe d'échec relatif : entre huit et onze inscriptions, neuf manquent leur baccalauréat en droit tandis que huit autres l'obtiennent mais sans aller plus loin, du moins à Paris.

Le tableau des diplômes obtenus permet d'observer de plus près le gros des effectifs qui passe trois ans à la faculté de droit.

Tableau 5. *Diplômes obtenus par les étudiants en droit des Bonnes études*

<i>Droit</i>	<i>Effectifs</i>	<i>%</i>
Aucun diplôme	24	13
Capacité en droit	2	1
Baccalauréat en droit	22	12
Licence	127	68
Doctorat	11	6
Total	186	100

On retrouve des proportions tout à fait comparables à celles de la faculté dans son ensemble. Les étudiants des Bonnes études profitent, comme leurs camarades, de l'ouverture de la licence sous la Restauration qui apparaît comme le diplôme le plus couru<sup>80</sup>. La licence permet d'accéder à la plupart

78. Tableau des études dans P. MOULINIER, 2002, p. 43.

79. RÉVÉREND, A., 1974b, tome 2, p. 82-83.

80. MOULINIER, P., 2002, p. 111-112.

des métiers du droit et de la haute fonction publique tandis que l'on peut se présenter dans les administrations sans diplôme ou avec un simple baccalauréat en droit. Le doctorat, plus rare (il faut y ajouter quatre licenciés qui ne sont pas allés au bout des quatre inscriptions supplémentaires), conduit à l'enseignement supérieur mais fournit surtout une carte supplémentaire dans une carrière juridique ou administrative. Par ses études, le jeune homme des Bonnes études ne se distingue donc guère de ses camarades libéraux de la jeunesse des Écoles. Ni plus ni moins brillant, c'est plutôt dans ses activités parallèles qu'il faut chercher ce qui le distingue.

## 2. Sociabilités « ultra » dans le Quartier latin des années 1820

### *Des affiliations multiples*

La fréquentation d'une conférence de droit n'est pas, en elle-même, d'une grande originalité. S'il en est d'autres dans le Quartier latin, il n'est pas anodin toutefois de choisir celle de l'Estrapade. Plus encore, certains de ces jeunes gens sont inscrits dans d'autres conférences qui marquent leur appartenance aux milieux catholiques et royalistes de la Restauration. Outre les conférences d'histoire (1822-1824) et de droit (1827-1828) des Bonnes études, nous avons réuni plusieurs listes de membres : la Société d'études littéraires (1827-1829) qui fait office de conférence littéraire des Bonnes études<sup>81</sup> ; la Société des Bonnes œuvres (1818-1830), autre « filiale » de la Congrégation – non exclusivement étudiante – où l'on se consacrait aux œuvres charitables<sup>82</sup> ; la Congrégation elle-même où nous avons systématiquement relevé les membres des quatre sociétés précédentes (1816-1830).

Un réseau d'affiliation de 441 étudiants à ces cinq institutions a été établi (Figure 3)<sup>83</sup>. Il en ressort évidemment une image plus complexe que celle léguée par Duchâteau qui n'y voit pour moitié que des « politiques » et pour l'autre des « niais »<sup>84</sup>. Deux types de questions s'imposent. À combien de conférences nos étudiants adhèrent-ils ? Quelles sont les combinaisons les plus fréquemment/faiblement observées ?

---

81. A.A., FT 8-9. Fondée par Bailly rue Cassette en 1819, elle suit le déménagement en 1825 place de l'Estrapade.

82. Archives des Missions Étrangères (Paris), carton 1607. Nous y avons relevé tous les étudiants, beaucoup plus nombreux toutefois que C. DUPRAT (1996, p. 441) ne l'avait supposé.

83. Sur la représentation graphique des réseaux, voir C. LEMERCIER, 2006.

84. DUCHÂTEAU, S., 1826, p. 15.

Figure 3. Profils d'affiliations congréganistes des étudiants de l'Estrapade sous la Restauration

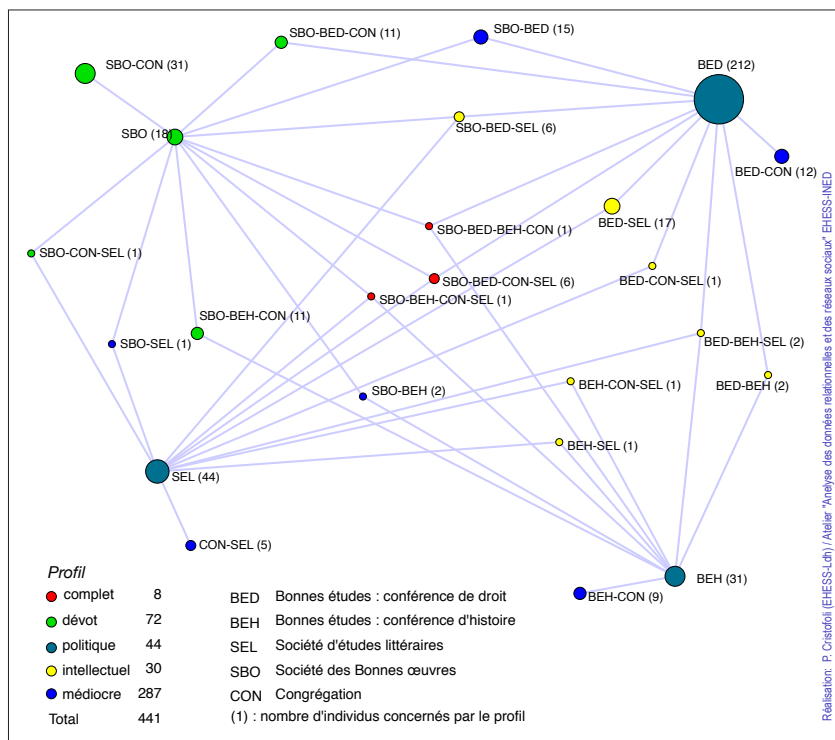


Tableau 6. Nombre d'affiliations à cinq conférences congréganistes

Nb affiliations	Nb étudiants
1	305
2	95
3	33
4	8

Lire : 33 étudiants sont affiliés à 3 conférences chacun.

Une grande dispersion domine. La plupart des étudiants ne font partie que d'une seule conférence (sept sur dix). À l'opposé, une petite pointe est affiliée à trois ou quatre conférences sur les cinq qui se présentent à elle (un sur dix). Intermédiaire est le groupe affilié à deux conférences (deux sur dix). Cette première approche semble d'ores et déjà dessiner trois profils : le « marais » de l'Estrapade rassemblant le gros des effectifs, finalement assez inoffensif et typique de cette jeunesse des Écoles ; un petit groupe très

actif pouvant correspondre au portrait inquiétant dressé par Duchâteau ; entre les deux, des étudiants qui peuvent tendre vers l'un ou l'autre pôle. Seule l'observation des conférences fréquentées permet d'affiner l'esquisse.

### *Quatre profils relationnels*

Le premier groupe est essentiellement composé d'étudiants membres de l'une des conférences intellectuelles des Bonnes études (droit, littérature ou histoire). Ceux-ci pourraient être les « niais » de Duchâteau qu'il qualifie aussi, avec autant d'aménité, d'« imbéciles ». Proposons d'appeler ce type d'étudiant, sans jugement de valeur et dans son sens premier, le *médio-cre* ; peut-être pourrait-on aussi bien parler du *studieux*. L'étudiant commun cherche avant tout un complément intellectuel à l'École de droit. S'il choisit les conférences de l'Estrapade, c'est qu'elles correspondent le mieux à sa sensibilité familiale ou personnelle, sans qu'on puisse lui supposer un zèle politique ou religieux particulier. Tel est par exemple un certain Ménard qui a rapporté plus tard ce qui l'avait conduit à la conférence de droit des Bonnes études :

« Rien n'égalait le désappointement que j'avais éprouvé, en tombant des hauteurs de la philosophie chrétienne [l'auteur sort du petit séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet] sur les bancs de l'École de droit ; je n'avais trouvé là qu'une lettre sèche du code civil et du droit romain. Des professeurs, bienveillants du reste et je cite surtout M. de Portetz, ne nous disaient rien de l'esprit de ces lois ; aucune indication de leur rapport avec les études morales de la philosophie, avec l'histoire, la situation politique et économique des peuples [...]. Je ne vis dans les cours de première année qu'une sorte de mnémonique pour meubler la mémoire d'une infinité de textes, dont je ne comprenais pas l'usage pratique, étant encore étranger aux choses du monde et aux professions. Et puis, au dégoût profond que me causait cette stérile étude se joignait l'isolement, en ce temps où l'étudiant n'avait d'autre asile que des cabinets de lecture peu salubres ».<sup>85</sup>

Depuis l'ordonnance de 1822 qui avait annulé celle de 1819, les facultés de droit, réduites à de simples écoles pratiques de jurisprudence, ne contribuaient plus guère à l'élaboration d'un savoir scientifique. On conçoit le désarroi des jeunes gens au sortir de leur classe de philosophie. Recommandé par l'abbé Frère, et bien qu'il proteste de l'absence d'engagement partisan aux Bonnes études, le jeune Ménard partage bien l'esprit de la maison. Il reconnaît ainsi avoir « un peu conspiré en 1832 avec de jeunes gentilshommes royalistes », c'est-à-dire au moment de la tentative de la

---

85. A.A., FT 57.

duchesse de Berry<sup>86</sup>. Affiliés à une seule conférence, ces étudiants n'en sont pas moins en contact avec des profils beaucoup plus variés.

À l'opposé se tient le groupe des omniprésents. Aucun n'appartient toutefois aux cinq conférences à cause de l'écart chronologique dans notre corpus entre la conférence d'histoire (début de période) et les autres conférences (ensemble et fin de période). Il est rare en effet pour un étudiant de demeurer dans la capitale plus de trois (licence) ou quatre ans (doctorat). Parmi les huit affiliés à quatre conférences, la configuration la plus fréquente (six) est la suivante : conférences de droit et de littérature, congrégation et bonnes œuvres. On observe ici une élite intellectuelle et religieuse, alliant d'un côté la fréquentation des lettres aux séances plus techniques de droit, de l'autre les exercices de piété à la pratique des œuvres de charité. Eugène-Charles-René Maillard de La Gournerie est le type même de ces étudiants de la pension Bailly. Né à Nantes en 1807 et inscrit à la faculté de droit en 1823, le jeune noble breton réside rue Cassette puis place de l'Estrapade. Licencié en 1826 (avec trois boules blanches et une rouge), il soutient son doctorat en 1827. Il devait participer à la fondation du premier *Correspondant* en 1829. Pieux, il est également membre de la Congrégation en 1824 et des Bonnes œuvres en 1825. Il devait au cours de sa vie produire plusieurs ouvrages d'art, de religion et d'histoire.

Tableau 7. Profil des étudiants affiliés à trois conférences communes

Profil	Co-affiliations (3 conférences communes)	Nb étudiants
Dévot	Be droit, b. œuvres, congrégation	11
	Be hist, b. œuvres, congrégation	11
	Études litt., b. œuvres, congrégation	1
Intellectuel	Be droit, études litt., b. œuvres	6
	Be droit, études litt., congrégation	1
	Be hist, études litt., congrégation	1
	Be droit, be hist., études litt.	2
Total		33

Lire : 11 étudiants appartiennent à la fois à la conférence de droit, aux Bonnes œuvres et à la Congrégation.

86. H. de CHANGY (1986, p. 110) montre bien comment se mêlaient classes moyennes et aristocrates au sein des sociétés secrètes, notamment parisiennes, chargées de préparer une troisième Restauration.

Ce profil d'étudiant largement investi dans les activités pieuses aussi bien qu'intellectuelles se retrouve chez les 33 membres affiliés à trois conférences. Les uns (23) tendent vers un profil *dévo*t (deux conférences dévotes, une intellectuelle), les autres (10) vers un profil *intellectuel* (deux conférences intellectuelles, une pieuse), achevé chez les deux étudiants qui ne fréquentent que les conférences vouées aux travaux de l'esprit.

Le profil *dévo*t : l'aboutissement, dans deux cas, est une entrée au séminaire. Tel est Paul-Marie-Joseph de Laage, né à Saintes en 1803, étudiant en droit de novembre 1822 à juillet 1825. Arrivé dans la capitale, ce congréganiste des jésuites de Montmorillon est reçu dans la filiale parisienne en janvier 1823 ainsi qu'aux Bonnes œuvres le mois suivant pour visiter les malades des hôpitaux. Ce n'est qu'à la rentrée suivante qu'il rejoint la conférence d'histoire des Bonnes études. Licencié en droit, il entre dans les ordres. Les parcours de laïcs engagés sont toutefois plus nombreux. On sait que la Congrégation a promu « l'apostolat des laïcs » dans le premier XIX<sup>e</sup> siècle, assurant la transmission du modèle *dévo*t hérité du Grand Siècle. Tels sont par exemple les deux frères Henry et Paulin Loisson de Guinaumont, de noblesse champenoise, fils du député de la Marne très proche des Bonnes études. Né en 1802, le cadet, Henry, est un ancien élève de M. Liautard (collège Stanislas). Après ses études de droit, il entre comme auditeur au Conseil d'État. On devait le retrouver dans la Société de Saint-Vincent-de-Paul, membre de son Conseil général en 1849 et même secrétaire général en 1853-1854, au sommet de la croissance de l'œuvre sous le Second Empire<sup>87</sup>. Il contribua aussi à relancer les pèlerinages en terre sainte et emmena la première caravane pour Jérusalem en 1853<sup>88</sup>. C'est également dans la Société de Saint-Vincent-de-Paul que l'on retrouve Frédéric Lauras, actif confrère puis membre du Conseil général à partir de 1840. Fils d'un négociant parisien, il a reçu de sa mère emprisonnée sous la Terreur avec son propre père avocat en Parlement une haine tenace de la Révolution. Celle-ci leur transmet aussi une foi ardente. Sur cinq enfants, deux devaient entrer en religion (un jésuite, une fille de la charité), deux autres se marier tandis qu'une dernière, restée fille, se dévoua à l'œuvre de sa vie, les Jeunes économistes. Né en 1805, c'est pendant ses études de droit que Lauras fréquente les Bonnes études aussi bien que la Congrégation (1825) et la section des prisons des Bonnes œuvres (1826). L'avocat et homme d'œuvres devait avoir six enfants parmi lesquels Paul, l'un des préfets de Thiers en 1871, avocat combatif en 1880 contre les décrets de laïcisation et lui aussi

---

87. BREJON DE LAVERGNÉE, M., 2008.

88. LAMURE, B., 2006.



actif confrère de Saint-Vincent-de-Paul<sup>89</sup>. La Congrégation fut bien la matrice d'où sortirent plusieurs générations d'hommes d'œuvres au XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'avènement d'un nouveau modèle, celui du militant<sup>90</sup>.

Le profil *intellectuel* est au premier chef celui des membres de la Société d'études littéraires, étudiants en droit mais aussi jeunes gens généreux dévoués aux Bonnes œuvres. Malgré l'anachronisme du terme, ce sont bien des « intellectuels » qui s'engagent dans la vie publique et y prennent position par leur plume. On devait pour la plupart les retrouver à l'origine du premier *Correspondant* où certains, comme Melchior Du Lac qui s'illustra auprès de Veillot à *L'Univers*, firent leurs premières armes de journaliste<sup>91</sup>. Né en 1806 à Villefranche (Aveyron), ce fils de préfet est pensionnaire de Bailly de novembre 1826 à juillet 1829. Ses lettres révèlent la forte influence de la place de l'Estrapade sur ce petit groupe d'étudiants de la fin de la Restauration. Du Lac écrit à Bailly, alors qu'il part continuer son droit à Toulouse :

« J'étais chez vous, auprès de vous que je ne connaissais pas, avec des jeunes gens qui m'étaient étrangers et je vous ai aimé et je les ai aimés et nous avons épanché nos cœurs et quand tous ces liens d'amour ont été si forts que c'était délices de les sentir il a fallu se quitter ».<sup>92</sup>

L'influence de Lamennais est particulièrement forte, sur Augustin Bonnetty qui en retient la philosophie traditionaliste, sur Du Lac tout autant :

« Le système de l'abbé de Lamennais est un fantôme qui poursuit ma mère et auquel elle attribue tout ce qui lui déplaît en moi, c'est-à-dire mon caractère, mes goûts, mes idées, mes souffrances qu'elle devine je ne sais comment, je pense aussi que mon avenir l'inquiète et à vrai dire ce n'est pas sans raison puisque plus je regarde et moins je vois à quoi je puis être bon dans le monde, par le fait que je n'ai aucune carrière ouverte devant moi... ».<sup>93</sup>

C'est l'époque des incertitudes qui le menèrent d'une rédaction de journal au séminaire de Nîmes ou encore à l'abbaye bénédictine de Solesmes.

Enfin vient le groupe des étudiants (deux sur dix) affiliés à deux conférences. On observe dix combinaisons qui peuvent se ramener à trois profils.

---

89. Sur Lauras : A.D. Paris, 5 Mi 1/13, acte de naissance (6 mars 1805) ; A.N., AJ<sup>16</sup> 1613 ; arch. du barreau de Paris, fichier alphabétique des avocats ; arch. des Jésuites, dossier Pierre Lauras : manuscrit dactylographié consignant des souvenirs de famille, 21 juin 1938.

90. CHOLVY, G., 2004.

91. MILBACH, S., 2006.

92. A.A., FN 165, Villefranche, 30 août 1829.

93. A.A., FN 170, Digne, lettre s.d. [1831].

Tableau 8. Profil des étudiants affiliés à deux conférences communes

Profil	Co-affiliations (deux conférences communes)	Nb étudiants	%
Dévot	2 conf. pieuses	31	33
Politique	1 pieuse, 1 intellectuelle	44	46
Intellectuel	2 intellectuelles	20	21
Total		95	100

Les premiers et le dernier profils sont déjà connus ; ils présentent simplement une moindre intensité que dans le groupe précédent puisque les étudiants sont affiliés à deux et non trois conférences. L'analyse statistique touche toutefois à ses limites. On peut cumuler les appartenances sans pour autant s'y investir vraiment ou, à l'inverse, s'engager d'autant plus profondément que ses efforts sont moins dispersés. La psychologie échappe à la mesure<sup>94</sup>. On trouve aussi chez ces « dévots » de futurs séminaristes (Alphonse Ozanam, étudiant en médecine ; Auguste Desrousseaux, étudiant en droit) tout comme, chez les « intellectuels », des piliers du journalisme catholique et libéral naissant (Franz de Champagny, futur académicien, au *Correspondant* puis à *La Revue européenne*).

Le profil mixte est formé par les étudiants membres de la conférence d'histoire ou de droit des Bonnes études qui adhèrent aux Bonnes œuvres ou à la Congrégation. Ce sont eux qui correspondraient le mieux aux « politiques » de Duchâteau. Ils s'affichent aussi bien dans l'une des conférences royalistes de l'Estrapade que dans l'une des réunions dévotes ou charitables de la rue du Bac. Ils tissent ainsi leur réseau relationnel de tous côtés et se donnent à voir comme des jeunes gens aux opinions sûres, aussi bien politiques que religieuses. Ainsi, peuvent-ils plaire à leurs protecteurs potentiels, comme le duc de Doudeauville, ancien ministre de la Maison du roi. Celui-ci assure Bailly qu'il ne néglige pas les intérêts de cette « intéressante jeunesse » dont il a « plus d'une fois admiré la bonne conduite et le bon esprit »<sup>95</sup>. Tel pourrait être Antoine Sauvaire, né à Marseille en 1800 d'une famille d'ancienne bourgeoisie, licencié en droit en 1822 et docteur en 1824. Entré au Conseil d'État, il est le protégé de son grand-oncle, François Barthélemy, comte d'Empire (1808) et marquis (1817) du même nom.

94. De même, les corrélations tentées entre nombre d'affiliations et profils d'une part, données sociologiques de l'autre (origines sociales, géographiques, études) ne donnent pas de résultats probants. On peut considérer 1° soit que les effectifs des sous-groupes identifiés sont trop faibles pour permettre une analyse statistique, 2° soit conclure au contraire que les formes d'engagement peuvent se développer dans une relative autonomie par rapport aux pesanteurs sociologiques des acteurs.

95. A.A., FN 93, Paris, 25 août 1830.

Membre du Directoire, président du Sénat, pair héréditaire enfin, François meurt sans alliance le 3 avril 1830. Il avait obtenu en 1829 par lettres patentes de transmettre ses nom, titre, armoiries, pairie et majorat à son petit neveu, ainsi promu pair de France à trente ans. Antoine devait ensuite s'illustrer dans la vie politique aussi bien par ses sentiments royalistes que par ses combats aux côtés des catholiques libéraux<sup>96</sup>.

Au demeurant, il ne faudrait pas trop figer nos catégories. Les « politiques » peuvent en effet déborder sur tous les profils. Lacordaire, que l'on saisit fort bien dans ces années 1822-1825 grâce à sa correspondance, en offre un bon exemple. Ambitieux et plein d'espoir, il vient faire son stage d'avocat à Paris. Il est recommandé par Riambourg, président de chambre à la cour royale de Dijon et comme lui membre de la société littéraire bourguignonne, auprès d'Alexandre Guillemin, important avocat aux conseils. Il lui demande une « bonne direction » pour ce jeune homme. Guillemin crut qu'il s'agissait « de le faire entrer dans la congrégation, cet asile des jeunes gens chrétiens qui arrivoient dans Babylone, et à laquelle j'avois eu moi-même tant de grâces à rendre »<sup>97</sup>. Lacordaire, à qui manquait encore la foi, préféra rejoindre les sociétés où il pouvait briller : conférence de droit des Bonnes études où Berryer le remarque et lui prédit le plus bel avenir au barreau<sup>98</sup> ; conférence d'histoire de la Société littéraire de la rue Cassette où il acquiert une « popularité remarquable » (7 février 1824) ; conférences enfin où il se rend comme simple auditeur, aux Bonnes lettres comme dans telle réunion politique<sup>99</sup>. Ce n'est que peu à peu, profondément marqué par le milieu mennaisien (Gerbet, Scorbiac, Salinis), que le « politique » se convertit et abandonne carrière et espoirs mondains pour le séminaire. Lacordaire aura ainsi parcouru presque tout l'arc de notre typologie : de l'intellectuel politique au dévot.

\*

L'analyse relationnelle a permis de complexifier l'image monolithique et par trop réductrice des « jésuites de robe courte » liguée par la polémique

---

96. *Dictionnaire biographique des membres du Conseil d'État, 1799-2002*, Paris, Fayard, 2004, p. 350 ; *Dictionnaire des parlementaires français...*, 1789-1889, tome 1, p. 184 ; TUDESQ, A.-J., 1964, *passim*.

97. GUILLEMIN, A., 1862, p. 76-77.

98. Sur le rôle de Berryer aux Bonnes études, voir C. DE LACOMBE, tome 1, p. 269 et suiv.

99. On retrouvera les nombreuses références sur lesquelles s'appuient ces lignes par les index fort détaillés de sa correspondance (LACORDAIRE, H.-D., 2001).

de Montlosier et de son émule Duchâteau en 1826. Ce sont au moins quatre profils qui peuvent être distingués : le médiocre, le politique, le dévot et l'intellectuel. Le premier, membre de la seule conférence de droit des Bonnes études, y cherche un complément d'instruction, peut-être aussi quelques amitiés dans un Paris où le provincial se sent bien isolé, qui plus est dans un Quartier latin assez largement libéral. À l'opposé, se tiennent les fervents et l'élite intellectuelle qui cumulent plusieurs appartenances et peuvent s'appuyer sur une forte sociabilité estudiantine. Dans un groupe intermédiaire se trouvent les politiques, Rastignac de la Restauration qui savent saisir un air du temps marqué par l'alliance du trône et de l'autel avant de l'abandonner à partir de l'échec de la réaction en 1827-1828. Issu de terroirs et de familles contre-révolutionnaires, le jeune homme de droite se recrute largement dans la noblesse. Le collège contribue, pour un nombre non négligeable, à enraciner l'éducation chrétienne au moyen des congrégations de jeunes gens. La Congrégation et ses filiales apparaissent, à l'heure des études universitaires, dans la continuité de ces structures éducatives avec, toutefois, une tonalité politique plus marquée. La sociabilité parisienne du jeune royaliste venu de province pour ses trois années de droit s'articule autour de quelques espaces dont le centre est naturellement le « quartier des Écoles », sur la montagne Sainte-Geneviève : la faculté de la place du Panthéon ; son domicile, généralement une pension « sûre » du 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> arrondissement (ancien) ; les conférences de la place de l'Estrapade ; éventuellement les séances de la Congrégation ou des Bonnes œuvres à la chapelle des Missions-Étrangères rue du Bac. Bien que quelques exemples attestent de l'influence des réseaux congréganistes dans l'accès aux emplois publics (en particulier sous Villèle et Polignac), ces étudiants ne se distinguent guère au sein de la jeunesse des Écoles : ni plus, ni moins, ils courent examens et diplômes<sup>100</sup>.

Au-delà des conclusions propres à cette étude qui s'inscrit dans les travaux en cours sur la complexité du phénomène contre-révolutionnaire, ou plus largement sur les cultures politiques blanches, nous espérons avoir montré tout le parti que fournissent les listes de membres<sup>101</sup>. Ces sources « pauvres » souvent négligées permettent de revisiter des chantiers historiographiques que l'on pouvait croire clos<sup>102</sup>. Couplée avec des sources plus qualitatives (correspondance, dossiers personnels), l'approche statistique

---

100. En écho à une jeunesse des écoles plus contemporaine, voir l'apport (théoriquement explosif) de l'analyse de réseaux menée par O. GODECHOT & N. MARIOT, 2004.

101. MARTIN, J.-C., 2001 ; MULTON, H., 2008.

102. Pour un autre exemple dans le domaine de l'histoire religieuse voir M. BREJON DE LAVERGNÉE, 2009.

trouve tout son sens bien qu'elle n'épuise nullement le sujet. Une autre enquête devrait ainsi s'attacher à saisir la culture théologico-politique des Bonnes études, inscrite à la fois dans le contexte des évolutions culturelles du premier XIX<sup>e</sup> siècle (réveil religieux, romantisme, influence de Chateaubriand et de Lamennais sur l'ultracisme, etc.) et la conjoncture politique plus serrée de la Restauration. Il n'est pas impossible que les « profils » que nous avons dégagés connaissent une évolution sous le coup du réveil politique étudiant qui, après 1827, conjugue opinions libérales et anticléricalisme. L'analyse de réseaux apparaît donc comme un des outils qui s'offre à l'historien. Elle peut contribuer, sans revendication d'exclusivité ni de prééminence, au renouvellement méthodologique de plusieurs champs de recherches<sup>103</sup>.

### Ouvrages à caractère de source

- BÉRANGER, Pierre-Jean (DE), *Œuvres complètes*, Paris, Perrotin, 1834.
- BIRÉ, Edmond, *La Presse royaliste de 1830 à 1852. Alfred Nettement, sa vie et ses œuvres*, Paris, V. Lecoffre, 1901.
- CARNÉ, Louis (DE), *Souvenirs de ma jeunesse au temps de la Restauration*, Paris, Didier et C<sup>ie</sup>, 1873.
- DUCHÂTEAU, Sylvestre, *Dénonciation contre la Société des Bonnes études comme affiliation jésuitique, par S. Duchâteau, ex-membre de la Société, pour servir d'appendice à la dénonciation de M. le comte de Montlosier*, Paris, Ponthieu, libraire, au Palais royal, et chez tous les marchands de nouveautés, 1826 (août), 39 p.
- GOSSIN, Eugène, *Vie de M. Jules Gossin*, Paris-Poitiers, H. Houdin, 1907.
- GRANDMAISON, Charles-Alexandre (GEOFFROY DE), *La Congrégation (1801-1830)*, Paris, Plon, 1889.
- GUILLEMIN, Alexandre, *Le Patriotisme des volontaires royaux de l'École de droit de Paris*, Paris, Adrien Egron, 1822.
- , *Le Père Lacordaire dans l'audace et l'humilité de son génie et les doléances et les consolations d'un vieil ami*, Tours, J. Bouserez, 1862.
- HENRION, Mathieu-Richard-Auguste, *Réponse à la dénonciation de M. Duchâteau, par M.R.A. Henrion, membre de la Société des Bonnes études, licencié en droit de la faculté de Paris*, Paris, impr. de Béthune, rue Palatine, hôtel Palatin, n° 5, 1826 (octobre), 28 p.
- LACOMBE, Charles (DE), *Vie de Berryer*, tome 1 : *La Jeunesse de Berryer*, Paris, Firmin-Didot, 1894.
- LACORDAIRE, Henri-Dominique, *Henri-Dominique Lacordaire. Correspondance*, tome 1 : *1816-1839*, éd. Guy Bedouelle & Christophe-Alois Martin, Fribourg-Paris, Éd. universitaires-Cerf, 2001.
- LACRETELLE, Charles, *Histoire de France depuis la Restauration*, Paris, Delaunay,

---

103. Bilans historiographiques par B. H. ERICKSON, 1997 ; LEMERCIER, C., 2005a et b.

1830.

- LAMARTINE, Alphonse (DE), *Histoire de la Restauration* [1851], in *Œuvres complètes*, Paris, chez l'auteur, 1860-1866.
- MONTLOSIER, François-Dominique (DE), *Mémoire à consulter sur un système religieux et politique tendant à renverser la religion, la société et le trône par M. le comte de Montlosier*, Paris, Ambroise Dupont et Roret, 1826, 3<sup>e</sup> éd., 339 p.
- PIGNIER, A.-R., *Renseignements pour servir à l'histoire d'une société de charité ou de bonnes œuvres fondée et dirigée par l'abbé Legris-Duval*, 1861.
- PONTMARTIN, Armand (DE), *Mes mémoires. Enfance et jeunesse*, Paris, E. Dentu, 1882.
- RÉMUSAT, Charles (DE), *Mémoires de ma vie*, tome 2, éd. Charles-Hippolyte Pouthas, Paris, Plon, 1959.

## Bibliographie

- ARTIAGA, Loïc, « Les 'bons' livres de Bordeaux. Splendeurs et mystères d'une archiconfrérie au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 91, 2005, p. 51-69.
- ASKOUNI, Nelly, « Réseaux et modes d'intégration du milieu enseignant. Une lecture des données athéniennes », in Maurizio GRIBAUDI (éd.), *Espaces, temporalités, stratifications. Exercices sur les réseaux sociaux*. Paris, EHESS, 1998, p. 235-253.
- BAUMONT, Jean-Claude, « Une association de laïques catholiques : la congrégation de Lyon (1817-1840) », in *Religion et politique. Mélanges offerts à M. le doyen André Latreille*, Lyon, Audin, 1972, p. 511-532.
- BERTHIER, Philippe, « Mangeons du jésuite ! Mangeons du jésuite ! », in Ph. BERTHIER & Pierre-Louis REY (éd.), *Stendhal journaliste anglais*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2001.
- BERTIER DE SAUVIGNY, Guillaume (DE), *Le comte Ferdinand de Bertier (1782-1864) et l'énigme de la Congrégation*, Paris, Les Presses continentales, 1948.
- BIRNBERG, Jacques, « Jésuitisme et Congrégation dans les œuvres de Balzac et de Stendhal : mythe, légende et histoire », in Victor DEL LITTO (éd.), *Stendhal-Balzac. Actes du XI<sup>e</sup> congrès international stendhalien*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1978.
- BLUM, Alain & GRIBAUDI, Maurizio, « Des catégories aux liens individuels : l'analyse statistique de l'espace social », *Annales ESC*, 6, 1990, p. 1365-1402.
- , « Les déclarations professionnelles. Pratiques, inscriptions, sources », *Annales ESC*, 4, 1993, p. 987-995.
- BOUDON, Jacques-Olivier, « L'influence de la Congrégation sur les nominations épiscopales dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 78, 1992, p. 21-34.
- BOULARD, Fernand (éd.), *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle : Région de Paris, Haute-Normandie, Pays de Loire, Centre*, Paris, EHESS-FNSP-CNRS, 1982.
- BREJON DE LAVERGNÉE, Matthieu, *La Société de Saint-Vincent-de-Paul au XIX<sup>e</sup> siècle. Un fleuron du catholicisme social*, Paris, Cerf, 2008.
- , « Sociabilités catholiques. L'apport de l'analyse de réseaux à l'histoire religieuse »,

- Revue d'histoire ecclésiastique*, 104-1, 2009, p. 138-171.
- BRODIEZ, Axelle, « Penser les mutations de l'engagement : un dialogue entre histoire et sciences sociales », in Association française de science politique, *Science politique/histoire*, 4-6 mars 2004, 12 p. [consultable sur <http://www.afsp.msh-paris.fr>]
- BURNEY, John M., *Toulouse et son université. Facultés et étudiants dans la France provinciale du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, CNRS, Toulouse, Privat, 1988.
- CARON, Jean-Claude, *Génération romantiques. Les étudiants de Paris et le quartier latin (1814-1851)*, Paris, A. Colin, 1991.
- CHANGY, Hugues (DE), *Le Soulèvement de la duchesse de Berry, 1830-1832. Les royalistes dans la tourmente*, Paris, Albatros, 1986.
- CHÂTELLIER, Louis, *L'Europe des dévots*, Paris, Flammarion, 1987.
- , « Naissance ou renaissance ? La Congrégation de Paris en 1801 », in Bernard PLONGERON (éd.), *Pratiques religieuses dans l'Europe révolutionnaire (1770-1820)*, Turnhout, Brepols, 1988, p. 525-533.
- CHOLVY, Gérard, « L'émergence d'un laïc catholique : le premier XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire ecclésiastique*, 95, 2000, p. 274-288.
- , « Les associations de laïcs en France (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle). Un état de la recherche », in Benoît PELLISTRANDI (éd.), *L'histoire religieuse en France et en Espagne*, Madrid, Collection de la Casa de Velázquez (87), 2004, p. 295-319.
- COLON, David, « Les conférences d'éloquence : l'exemple de la conférence Olivaint », in Fabrice D'ALMEIDA (éd.), *L'Éloquence politique en France et en Italie de 1870 à nos jours*, Rome, École Française de Rome, 2001, p. 209-215.
- , « Le mythe de la Congrégation : les Jésuites et les élites des grandes écoles au XIX<sup>e</sup> siècle », in Jean-Pierre CHALINE (éd.), *Élites et sociabilité en France*, Paris, Perrin, 2003, p. 171-183.
- CUBITT, Geoffrey, *The Jesuit Myth. Conspiracy Theory and Politics in Nineteenth-Century France*, Oxford, Clarendon Press, 1993.
- DAUMARD, Adeline, « Les élèves de l'École polytechnique de 1815 à 1848 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 5, 1958, p. 226-234.
- DEGENNE, Alain & FORSÉ, Michel, *Les Réseaux sociaux*, Paris, A. Colin, 2004.
- DENIS, Michel & GESLIN, Claude, *La Bretagne des Blancs et des Bleus, 1815-1880*, Rennes, Ouest-France, 2003.
- DREVET, Richard, *Laïques de France et missions catholiques au XIX<sup>e</sup> siècle : l'œuvre de la Propagation de la Foi, origines et développement lyonnais (1822-1922)*, thèse de doctorat d'histoire, Université Lyon-2, 2002.
- DUMONS, Bruno & PELLISSIER, Catherine, « La Congrégation des Messieurs et la Société de Saint-Vincent-de-Paul : Lyon, sous la III<sup>e</sup> République, sociologie comparée », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 78, 1992, p. 35-56.
- DUPRAT, Catherine, *Usage et pratiques de la philanthropie. Pauvreté, action sociale et lien social à Paris, au cours du premier XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Association pour l'étude de l'histoire de la sécurité sociale, 1996, 2 vol.
- DUROSELLE, Jean-Baptiste, « Les 'filiales' de la Congrégation », *Revue d'histoire ecclésiastique*, 50, 1955, p. 867-891.
- ERICKSON, Bonnie H., « Social networks and History. A Review Essay », *Historical*

- Methods*, 30-3, 1997, p. 149-157.
- GIRARDET, Raoul, *Mythes et mythologie politiques*, Paris, Seuil, 1986.
- GODECHOT, Jacques, « Quel a été le rôle des Aa pendant l'époque révolutionnaire ? », in *Religion et politique. Mélanges offerts à M. le doyen André Latreille*, Lyon, Audin, 1972, p. 105-115.
- GODECHOT, Olivier & MARIOT, Nicolas, « Les deux formes du capital social. Structure relationnelle des jurys de thèses et recrutement en science politique », *Revue française de sociologie*, 45-2, 2004, p. 243-282.
- GRIBAUDI, Maurizio, « Les discontinuités du social. Un modèle configurationnel », in Bernard LEPETIT (éd.), *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel, 1995, p. 187-225.
- GUERREAU, Alain, « À propos d'une liste de fréquences des dénominations professionnelles dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle », *Annales ESC*, 4, 1993, p. 979-986.
- GUTTON, Jean-Pierre, *Dévots et société au XVIII<sup>e</sup> siècle. Construire le ciel sur la terre*, Paris, Belin, 2004.
- GUZZI-HEEB, Sandro, « Politique et réseaux. Logiques de la mobilisation politique populaire dans une vallée suisse, 1839-1900 », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, 36, 2008.
- JARRY, Pierre, *Un artisan du renouveau catholique au XIX<sup>e</sup> siècle : Emmanuel Bailly, 1794-1861*, thèse de la faculté de théologie d'Angers, 1971.
- JULIA, Dominique, *Atlas de la Révolution française*, vol. 2 : *L'enseignement, 1760-1815*, Paris, EHESS, 1987.
- KAWA, Catherine, *Les Ronds-de-cuir en Révolution. Les employés du ministère de l'Intérieur sous la Première République (1792-1800)*, Paris, CTHS, 1997.
- LAGRÉE, Michel, *Mentalités, religion et histoire en Haute-Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle. Le diocèse de Rennes, 1815-1848*, Paris, Klincksieck, 1977.
- , *Religion et cultures en Bretagne (1850-1950)*, Paris, Fayard, 1992.
- LAMURE, Bertrand, *Les pèlerinages catholiques français en terre sainte au XIX<sup>e</sup> siècle. Du pèlerin romantique au retour des croisés*, thèse de doctorat d'histoire, Université Lyon-2, 2006.
- LANGLOIS, Claude & TACKETT, Timothy & VOVILLE, Michel, *Atlas de la Révolution française*, vol. 9 : *Religion*, Paris, EHESS, 1996.
- LAZEGA, Emmanuel, *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Paris, PUF, 2007.
- LE GALLO, Yves, *Clergé, religion et société en Basse-Bretagne, de la fin de l'Ancien Régime à 1840*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1991, 2 vol.
- LEMERCIER, Claire, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 52, 2005a, p. 88-112.
- , « Analyse de réseaux et histoire de la famille : une rencontre encore à venir ? », *Annales de démographie historique*, 1, 2005b (n<sup>o</sup> spécial « Histoire de la famille et analyse de réseaux »), p. 7-31.
- , « Liens privés et régulation de l'économie : la famille et l'institution (Paris, XIX<sup>e</sup> siècle) », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, 33-2, 2006, p. 23-53.
- LEROY, Michel, « Balzac et la légende noire du jésuitisme, mythe politique européen », *L'année balzacienne*, 1992a, p. 145-156.



- , *Le Mythe jésuite. De Béranger à Michelet*, Paris, PUF, 1992b.
- MARTIN, Jean-Clément (éd.), *La Contre-Révolution en Europe (xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup> siècle). Réalités politiques et sociales, résonances culturelles et idéologiques*, Rennes, PUR, 2001.
- MARTIN-FUGIER, Anne, « La formation des élites : les conférences sous la Restauration et la monarchie de Juillet », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 36, 1989, p. 211-244.
- MCWATTERS, Keith G., « La "Congrégation" vue par Stendhal et par Balzac », in Victor DEL LITTO (éd.), *Stendhal et Balzac. Actes du vii<sup>e</sup> congrès international stendhalien*, Aran, Grand Chêne, 1972, p. 125-133.
- MENSION-RIGAU, Éric, *Le Donjon et le clocher. Nobles et curés de campagne de 1850 à nos jours*, Paris, Perrin, 2003.
- MILBACH, Sylvain, « Les catholiques libéraux et la presse entre 1831 et 1835 », *Le Mouvement social*, 215, 2006, p. 9-34.
- MOULINIER, Pierre, *La naissance de l'étudiant moderne (xix<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Belin, 2002.
- MULTON, Hilaire, « Géographies et mémoires de la culture politique blanche dans la France du xix<sup>e</sup> siècle », in *El carlismo en su tiempo. Geografías de la contrarrevolución*, Pamplona, Fondo de Publicaciones del Gobierno de Navarra, 2008, p. 129-144.
- PLONGERON, Bernard, « Du 'fanatisme' de l'Europe catholique : la suppression des jésuites », in Jean-Marie MAYEUR (éd.), *Histoire du christianisme*, tome 10 : *Les défis de la modernité (1750-1840)*, Paris, Desclée, 1997, p. 179-191.
- RÉVÉREND, Albert, *Les Familles titrées et anoblies au xix<sup>e</sup> siècle. Armorial du Premier Empire*, Paris, H. Champion, nouv. éd., 1974a.
- , *Les Familles titrées et anoblies au xix<sup>e</sup> siècle. Titres, anoblissements et pairies de la Restauration. 1814-1830*, Paris, H. Champion, nouv. éd., 1974b.
- SPITZER, Alan B., *The French generation of 1820*, Princeton, Princeton University Press, 1987.
- SCOTT, John, *Social Network Analysis. A handbook*, London, Sage, 2000.
- TALLON, Alain, *La compagnie du Saint-Sacrement. Spiritualité et société*, Paris, Cerf, 1990.
- TORT, Olivier, « Droite et jeunesse sous la Restauration (1814-1830) : des termes antinomiques ? », *Parlement[s]*, n° 8, 2007a/2, p. 9-24.
- , *L'impossible unité : la droite française sous la Restauration (1815-1830)*, thèse de doctorat d'histoire, Université Paris-IV Sorbonne, 2007b.
- TUDESQ, André-Jean, *Les grands notables en France (1840-1849). Étude historique d'une psychologie sociale*, Bordeaux, Delmas, 1964.
- VALETTE, Régis, *Catalogue de la noblesse française*, Paris, Laffont, 1989.
- VOVELLE, Michel, *La Découverte de la politique. Géopolitique de la Révolution française*, Paris, La Découverte, 1993.
- WASSERMAN, Stanley & FAUST, Katherine, *Social network analysis. Methods and applications*, Melbourne, Cambridge University Press, 1994.